

Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung
Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter
Band: 8 (1930)
Heft: 3

Artikel: Nos vieillards au Jura-Bernois
Autor: Herzog, J.L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-722091>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nos vieillards au Jura-Bernois.

Le Jura-Bernois est une région quelque peu spéciale en Suisse. On la traverse en chemin de fer, mais on ne s'y arrête guère. Il est vrai que le Jura-Nord a été occupé pendant les années de la guerre par des soldats de toute la Suisse: je parle ici du Jura-Sud, c'est à dire des trois districts de Neuveville, de Courtelary et de Moutier représentant une population d'environ 65 mille âmes occupée en partie à l'agriculture, mais surtout à l'industrie horlogère et mécanique.

L'œuvre de Pro Senectute y a été introduite en automne 1922 et s'est intéressée jusqu'à ce jour à 85 vieillards.

On trouvera peut-être que c'est bien peu proportionnellement à la population. Il faut dire que les braves vieux avaient déjà depuis près de trois quarts de siècles un asile, fondation de la Caisse centrale des pauvres du District de Courtelary, situé à St-Imier et fort bien approprié à sa destination. Il est vrai que cet asile est un établissement officiel des communes et des paroisses et que certains vieillards ne s'y sentent pas à l'aise comme dans un home plus petit et moins disciplinairement conduit: ceux-là recourent de plus en plus aux bons offices de notre comité pour pouvoir rester chez eux moyennant un modeste subside de notre part.

Il en est un peu de même de l'Asile Montagu de la ville de Neuveville. Quant à Moutier, les fonds sont là, au moins en partie, mais l'asile est encore à créer: pour le moment, les ressortissants de cette partie du Jura vont encore à Courtelary.

Ceci dit, pénétrons si vous le voulez bien dans quelques-uns des intérieurs de nos chers „vieux“. Oh! sans doute, nous rencontrerons chez eux ce qu'on rencontre partout ailleurs, mais quelques types sont pourtant d'un intérêt particulier quand on se met en rapport personnel avec eux.



Hospice des vieillards du district de Courtelary à St-Imier.

Voici la bonne vieille grand'mère S. La dernière fois que je l'ai vue elle revenait de la forêt où elle était allée ramasser un peu de bois mort pour son feu. Courbée en deux par l'âge, 92 ans, et par les rhumatismes, elle ne s'en allait pas moins tous les jours de beau temps faire sa petite provision de combustible pour chauffer son poêle quand venaient les frimas durs à sa faiblesse dans notre âpre pays. Notre modeste subvention était une joie dont elle était profondément reconnaissante. Depuis trois ans, elle dort le grand repos dans le cimetière du village.

Voici Melle. J. brave petite vieille aux bandeaux d'argent. Encore active et sémillante, elle gagne sa vie par des réparations de lingerie ou par des tricotages, mais elle n'a jamais pu se procurer de machine à coudre à pied et ses doigts seuls actionnent les longues aiguilles d'où naissent des écharpes, des pullovers ou des brassières de bébé. Sa vie durant elle s'est dévouée pour un oncle et une tante qu'elle a soignés avec désintéressement jusqu'à leur fin et quand elle s'est trouvée seule, elle n'avait plus d'économies, elle était trop âgée pour aller en fabrique. Qu'elle mérite bien la modeste allocation que nous pou-



Vieux couple horloger du Jura.
Altes Uhrmacherehepaar aus dem Jura.

vons lui faire et qui lui permet d'éviter l'asile dont elle a une crainte instinctive: ne lui prendrait-il pas le bien auquel elle tient par dessus tout: sa liberté.

Chez nos horlogers, il arrive un moment où l'œil n'a plus la limpidité nécessaire, où les mains se mettent à trembler incapables de conduire désormais les petits outils de cet art de précision. On essaie bien encore de travailler dans les grandes pièces, de rhabiller un réveil ou une vieille horloge, mais c'en est fini avec le bon métier qui naguère faisait vivre.

Nous en avons plusieurs sur notre liste de ceux qui ont dû accepter ce grand renoncement de voir leur gagne-pain leur échapper par suite des infirmités de l'âge.

Une autre classe de vieillards est digne aussi d'une profonde sympathie. Elle est représentée par quelques personnes surtout du sexe féminin. Ce sont les anciens membres du corps enseignant qui, n'ayant pas trouvé de place au pays sont allés, comme on dit assez plaisamment,

„montrer leur langue“ à l'étranger. Depuis la guerre, par suite des dépréciations du change, leurs petites économies ont disparu ou sont réduites à des proportions infinitésimales. D'autre part l'habitude de l'enseignement leur fait apprécier plus qu'à n'importe qui la valeur de l'indépendance. Il y a parmi ces personnes des êtres profondément



Ménage jurassien. — Alt und Jung im Jura.

à plaindre, car ils ne peuvent pas garder le rang social auquel ils ont certainement droit par leurs connaissances, et le sort leur a été particulièrement défavorable. A nous de remédier dans la mesure du possible à l'injustice des circonstances en secourant discrètement les vieillards de cette catégorie. Nous avons eu une brave vieille dame qui, à nos premiers versements, a répondu par des lettres en vers de sa composition: elle était poète! elle créait des fleurs artificielles fort jolies... depuis longtemps déjà nous avons rayé son nom, la mort l'ayant délivrée de ses infir-

mités et de la déchéance économique qu'elle ressentait péniblement.

Dois-je vous présenter encore quelques types intéressants? Saluons cette bonne vieille à la figure réjouie et rose sous ses cheveux tout blancs. Naguère encore elle soignait avec dévouement son mari, du reste plus jeune qu'elle, qui allait d'un cancer à l'œsophage. Devenue veuve, elle ne veut pas être à la charge de l'assistance; on lui aide en la prenant comme lessiveuse dans des maisons charitables où elle fait ce qu'elle peut: elle a 82 ans, mais ne boude pas à la besogne.

Et puis ce vieux manoeuvre qui a travaillé toute sa vie comme carrier, dehors par tous les temps: il est maintenant rhumatisant, n'ose sortir que l'été. Il est digne de commisération, lui l'homme du grand air, enfermé dans sa chambre pendant de longs mois. Que nos versements trimestriels lui permettent de se procurer une petite joie, ne serait ce que sa pipée de tabac journalière; quoi de plus légitime?

Bref! Dans beaucoup de nos villages, notre œuvre jurassienne est appréciée et de plus en plus on comprend la nécessité de la soutenir. Nous pouvons même nous demander pourquoi on a attendu si longtemps avant de faire quelque chose de systématique en faveur de ces déshérités de la vie afin de leur apporter, suivant la formule, „un peu de soleil et de joie au crépuscule de leur existence.”

Ce que nous avons dit ci-dessus prouve que dans notre région particulièrement, il y a de nombreuses personnes qui ont besoin de cette aide matérielle alors que pour plusieurs néanmoins la promiscuité de l'asile serait insoutenable.

Laissons à leur foyer ces couples d'horlogers désormais sans travail et sans espoir de le reprendre jamais! Permettons à ces institutrices de vivre dans leurs chambrettes avec les souvenirs de Russie, de Pologne ou d'Allemagne sans les soumettre à l'obligation du dortoir commun! Aidons à cette veuve, ou à ce veuf plus à plaindre

encore, en leur fournissant le petit appoint secourable!

C' est une bonne et belle œuvre que la nôtre; nous voudrions seulement n'avoir jamais à dire non, même quand toutes les conditions ne sont pas absolument remplies: il fait si beau secourir et aimer!

J. L. Herzog, Pasteur à Bévillard, Président du
Comité Jura-Sud.

Viva o morta?

I.

La porta della baita si aprì a un tratto, e, insieme con una ventata di freddo e di pioggia, entrò inaspettato il padrone. Ma, con nostra sorpresa, egli non era solo: si trascinava dietro una vecchietta così curva e imbacuccata nelle sue vesti sgocciolanti che, sulle prime, noi due ragazzi non la riconoscemmo nemmeno. Però, appena egli fu dentro, Martino, riavutosi subito dallo stupore, mi sussurrò ridendo:

— E' la Maria Spazzapollai.

Rideva, Martino, del brutto riso del monello: quella povera vecchia era, da molti anni, lo zimbello di tutti i ragazzi della valle. Appena compariva in qualche paese, quel nomignolo infamante le veniva gridato, un po' su tutti i toni, dalle strade, dalle piazze, dalle finestre, dai prati e dai campi. I vecchi assicuravano che era sempre stata una bravissima donna; donde quel nomaccio le fosse venuto, non lo sapevano proprio; pareva che l'aria un bel giorno lo avesse portato lì. La ragazzaglia, che è sempre crudele, ci si era buttata sopra con voluttà; in quella beffa clamorosa, essa ci sguazzava dentro; e, oltre a quel brutto soprannome, alcuni ragazzi, più bravi degli altri nel somigliare alle bestie, le gridavano e cantavano sotto il naso dei „Coccodè“ e dei „Chicchiricchi“ senza fine.

Quel diavolo di un Martino era uno di questi, e stava già per cominciare. Ma un'occhiata un po' scura e severa del padrone gli mozzò sulle labbra il riso e la parola.